

plus en équilibre, « il importait, dit le manuscrit de la bibliothèque Coste auquel j'emprunte ces détails, que les deniers communs fussent employés à l'acquittement des dettes de la communauté préférablement à toute autre dépense, sauf à rétablir le repas quand les charges de ladite communauté n'excéderaient plus ses revenus (1) ? »

Telle était, Messieurs, cette journée du 21 décembre qui fut, depuis l'origine de la commune lyonnaise jusqu'en 1789, comme le décor populaire de vos franchises municipales, et qui a dû tomber avec elles. L'Académie, après avoir à diverses époques demandé sans succès le rétablissement du discours à l'Hôtel-de-Ville, a voulu vous rendre au moins quelque chose de cette fête en revenant cette année à son ancien usage de tenir ce jour-là une séance publique. Le retour aux saines traditions est un devoir pour tous ceux qui portent une part quelconque de responsabilité dans le gouvernement des esprits. Il y a pour les corps comme pour les familles des souvenirs qui obligent et des dates qui sont des titres de noblesse. L'Académie de Lyon doit tenir à fêter la Saint-Thomas, comme l'Académie française à rester fidèle à la Saint-Louis.

C'est au milieu d'une de ces solennités patriotiques et littéraires que nous rencontrons pour la première fois Nicolas Bergasse, orateur de la ville en 1774. Il était né à Lyon, dans l'année qui marque le milieu du dix-huitième siècle, d'une famille qui revendique d'illustres origines en Espagne, et qui, établie avec distinction depuis deux cents ans dans le comté de Foix, venait de transplanter ici un de ses rameaux pour essayer de relever sa fortune par le négoce. La réputation avait commencé pour lui dès le collège, où M. de Montazet, votre archevêque académicien, lui avait prédit publiquement

(1) *Cérémonial public de Lyon* (collection Coste).